



ENTRE LAC ET MONTAGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALEX**

**L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, LE VINGT-ET UN MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Claude CHARBONNIER, Maire,**

**Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 mars 2026**

**Membres élus : 15 – membres en fonction : 15**

**Les membres présents (15) Claude CHARBONNIER, Mireille CHAPUS, André BOCHET-CADET, Estelle VERDIER, Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY, Aude BARANNE, Guillaume PERISSE, Julie FAVRE-BONVIN, Yoann BOLLARD, Isabelle BELLEVILLE, Jérémy BROSSEAU, Emilie BRUNET, François MARGUERET, Bouchra CHOMBART, Emmanuel PIEGAY ;**

**Mireille CHAPUS a été élue secrétaire de séance.**

**N°2026-013-21/03**

**Objet : Election des Adjoints au Maire dans les communes de 1000 habitants et plus**

Le conseil municipal,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article. L2122-1 et suivants,

**Vu** la délibération N°DEL2026/012-21/03 en date du 21 mars 2026 approuvant la création de 4 postes d'adjoints au maire, en application de l'article L.2122-2 du code général des collectivités territoriales,

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder à l'élection de 4 maires adjoints,

**Considérant** que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus,

**Considérant** que les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner,

**Considérant** la liste de candidature conduite par Mireille CHAPUS.

Considérant le bureau composé du Maire, de 2 assesseurs (Aude BARANNE et Christopher BISSCHOP-BOUCARDET) et d'un secrétaire (Yoann BOLLARD)

Le Maire enregistre la candidature de la liste de Madame Mireille CHAPUS candidate placée en tête de liste. Le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.

A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement, les résultats sont les suivants :

- **1<sup>er</sup> tour de scrutin**
  - Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
  - Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
  - Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
  - Nombre de suffrages exprimés : 15
  - Majorité absolue : 8

La liste conduite par Madame Mireille CHAPUS a obtenu : quinze (15) voix

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/2026

ID : 074-217400035-20260321-DEL2026011-DE

SLO

DEL2026/013-21/03 (suite)  
Election adjoints

Le Maire PROCLAME que sont élus Maire-Adjoints de ALEX selon le rang ci-après indiqué et sont immédiatement installés dans leurs fonctions

1<sup>er</sup> Maire-Adjoint : Mireille CHAPUS

2<sup>ème</sup> Maire-Adjoint : André BOCHET-CADET

3<sup>ème</sup> Maire-Adjoint : Estelle VERDIER

4<sup>ème</sup> Maire-Adjoint : Christopher BISSCHOP-BOUCARDET

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Claude CHARBONNIER

Le secrétaire de séance  
Mireille CHAPUS



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION  
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 23/03/2026  
ET PUBLICATION LE 23/03/2026

DÉPARTEMENT  
74

COMMUNE :

Toutes les  
communes

ARRONDISSEMENT  
ANNECY

**ALEX**

EPCI à fiscalité propre :

Communauté de Communes  
des Vallées de THONES

## TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT)

Effectif légal du conseil municipal

15

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M ou Mme)	NOM ET PRENOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communautaire
1	Maire	M.	CHARBONNIER Claude	06/01/1955	21/03/2026	14	Oui
2	1e Adjointe	Mme	CHAPUS Mireille	13/02/1955	21/03/2026	15	Oui
3	2e Adjoint	M.	BOCHET-CADET André	07/04/1964	21/03/2026	15	Non
4	3e Adjointe	Mme	VERDIER Estelle	01/10/1986	21/03/2026	15	Non
5	4e Adjoint	M.	BISSCHOP-BOUCARDEY Christopher	08/11/1984	21/03/2026	15	Oui
6	Conseiller	M.	MARGUERET Francois	23/08/1958	15/03/2026	434	Non
7	Conseiller	M.	PIEGAY Emmanuel	15/04/1978	15/03/2026	434	Non
8	Conseiller	Mme	BELLEVILLE Isabelle	07/08/1979	15/03/2026	434	Non
9	Conseiller	Mme	CHOMBART Bouchra	10/11/1979	15/03/2026	434	Non
10	Conseiller	Mme	BARANNE Aude	27/05/1981	15/03/2026	434	Non
11	Conseiller	M.	PERISSE GUILLAUME	26/11/1982	15/03/2026	434	Non
12	Conseiller	Mme	BRUNET Emilie	15/06/1985	15/03/2026	434	Non
13	Conseiller	Mme	FAVRE-BONVIN Julie	16/03/1990	15/03/2026	434	Non
14	Conseiller	M.	BROSSEAU Jeremy	30/06/1990	15/03/2026	434	Non
15	Conseiller	M.	BOLLARD Yoann	18/10/1994	15/03/2026	434	Non

Cachet de la mairie :

A. **ALEX** Certifié par le maire.  
le 21/03/2026



<sup>1</sup> Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX  
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>DEL2026011</b>
Objet :	<b>ELECTION MAIRE DEL2026.011 ELECTION ADJOINT DEL2026.013 DETERMINATION NOMBRE ADJOINTS DEL2026.012 TABLEAU CM SIGNE</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.1 - Election executif
Identifiant unique :	074-217400035-20260321-DEL2026011-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 074-217400035-20260321-DEL2026011-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DEL2026.011 ELECTION DU MAIRE.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20260321-DEL2026011-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	89.7 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DEL2026.012 NBRE ADJOINTS.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20260321-DEL2026011-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	79.9 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DEL2026.013 ELECTION ADJOINTS.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20260321-DEL2026011-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	112.2 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : TABLEAU DU CM 21 MARS 2026 SIGNE.pdf	application/pdf	92.3 Ko

Nom métier :

99\_DE-074-217400035-20260321-DEL2026011-DE-1-1\_4.pdf

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 mars 2026 à 12h17min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 mars 2026 à 12h17min19s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 mars 2026 à 12h18min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 mars 2026 à 12h18min20s	Reçu par le MI le 2026-03-23